

SECTION INDRE ET LOIRE

COMPTE RENDU DE LA CAPL DU 07/11/2017 LISTE D'APTITUDE DE B EN A 2018

En introduction de la CAP, des éléments chiffrés sur les promotions prononcées au niveau national les années précédentes nous ont été fournis :

Année de promotion	Plage d'appel statutaire	Nb. candidats	Nb. promus
2017	23 864	3 911	162
2016	23 740	3 999	185
2015	23 824	4 061	184
2014	23 866	4 176	200

En 2017, 25,8 % des candidats avaient entre 45 et 50 ans, 28,1 % de 51 à 55 ans, 30 % de 56 à 60 ans. 32,1 % des promus avaient entre 51 et 55 ans, 43,8 % avaient entre 56 et 60 ans. La moyenne d'âge des promus était de 53 ans et 7 mois.

Pour l'Indre et Loire, voici quelques chiffres :

Année de promotion	Plage d'appel statutaire	Nb. candidats
2018	232	28
2017	231	27
2016	224	24
2015	-	24
2014	-	26

Pour notre département, les potentialités s'élèvent pour 2018 à une sélection (comme c'est le cas depuis 2015...)

Selon le DDFIP, dans les critères de sélection figurent .le nombre de croix « excellent » du tableau synoptique, le cumul des valorisations, l'assurance d'une mobilité fonctionnelle et géographique, la participation à des groupes de travail et à des actions de formation, la capacité à exercer des fonctions d'encadrement, ou bien de «prendre un ascendant» dans un collectif de travail... et évidemment les commentaires des notateurs. Une fois de plus, cette CAP locale n'a permis d'éclairer que très relativement les élus sur les critères de sélection qui ont prévalu au choix fait.

Jusqu'à la promotion pour 2016, bien que la potentialité de sélection soit limitée à une seule personne pour le département, la direction proposait deux noms (sachant qu'il était d'usage que les derniers agents non retenus au plan national constituent le premier vivier local l'année suivante)

Depuis l'an dernier, changement d'attitude : un seul nom est proposé, le DDFIP indiquant : *"Il ne faut pas donner des illusions à quelqu'un pendant un an, ni bloquer des candidatures nouvelles qui émergent ou émergeront"*

Pour la CGT, aucune des deux options n'est satisfaisante, la sélection par liste d'aptitude étant d'une opacité complète.

Pour 2018, est proposée pour la sélection Françoise SAUNIER – SIP Tours Nord Ouest.

La CGT a voté contre la proposition de l'administration sur le principe de la liste d'aptitude mais pas contre la collègue retenue.

Les élus et l'expert CGT Finances Publiques (Thierry DURIN, Chantal ROBLET, Nathalie VERGEZ-BERTHIER)

Tours, le 8 novembre 2017